



LÉGISLATIVES 2022

Le PCT publie la première liste de ses candidats

Le Parti congolais du travail (PCT) a dévoilé, hier à Brazzaville, la première liste de ses candidats aux élections législatives prévues pour juillet prochain. Sur un total de 151 circonscriptions électorales, le PCT va présenter environ 145 candidats.

Page s 4-5

Une formation sur l'enrôlement de la force publique

Les responsables des commissions administratives de révision des listes électorales ont suivi hier une formation sur les procédés d'enrôlement de la force publique. Placé sur le thème « La préparation des élections législatives et locales 2022 », l'atelier de formation a concerné les membres des treize circonscriptions administratives de Brazzaville, de Kintélé, des districts de l'île Mbamou, d'Ignié, de Goma Tsé-Tsé dans le Pool, ainsi que les membres des commissions techniques de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).

« La CNEI assure le contrôle et le suivi pendant que la direction générale des affaires électorales s'occupe de la mise en forme. Vous avez le droit d'exiger du gouvernement la mise à votre disposition des moyens nécessaires parce que la liste électorale est un document sans lequel il n'y a pas élection », a déclaré le président de la CNEI, Henri Bouka.

Page 3



Les membres des commissions administratives de révision des listes électorales

INDUSTRIE

La zone de Maloukou concédée à Crystal Ventures



Le parc industriel et commercial de Maloukou, à environ 60 km au nord-est de Brazzaville,

a été concédé au fonds d'investissements rwandais Crystal Ventures Ltd. La convention

de concession a été signée le 12 avril à la faveur de la visite d'Etat de 72 heures qu'a effectuée le président du Rwanda, Paul Kagame, en République du Congo. En octobre 2021 lors d'une visite du site, une délégation de Crystal Ventures avait annoncé un financement de cent millions de dollars en faveur de la zone de Maloukou, destinés à la sécurisation du site, la réhabilitation et la mise en service des usines existantes, la finalisation des voies d'accès, la connexion aux réseaux d'eau potable, de fibre optique et d'électricité. [Page 16](#)

INTERVIEW

Paul Put attend de nouveaux joueurs en juin

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le sélectionneur national des Diables rouges football seniors, Paul Put, a assuré que quelques professionnels vont renforcer l'ossature de l'équipe nationale en juin lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2023. « Je suis en contact avec ces joueurs depuis plusieurs mois. Il y a des dossiers mieux avancés, comme celui de Gabriel Charpentier qui



m'a dit qu'il était prêt à venir en juin », explique-t-il. [Page 14](#)

DÉVELOPPEMENT

Congo conservation compagny promeut l'écotourisme

La société Congo conservation compagny s'emploie à développer l'écotourisme au Congo, a indiqué sa directrice Sabine Plattner, le 12 avril, à Brazzaville lors d'un entretien avec la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga. Cette société s'engage dans la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme dans les parcs naturels de Nouabalé-Ndoki et d'Odzala-Kokoua situés respectivement dans les départements de la Sangha et de la Cuvette-Ouest. [Page 3](#)

EDITORIAL

Vision

Page 2

ÉLIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo connaîtra ses adversaires le 19 avril

Page 16

ÉDITORIAL

Vision

Les contre-performances des Diables rouges sont irréfutables. Cette mauvaise passe a contraint les footballeurs à revoir leur plan en mettant cette fois l'accent sur les plus jeunes en vue de mieux préparer la relève. Le championnat national des moins de 17 ans, lancé ces deux dernières saisons, répond à l'une des exigences faites aux quatorze clubs de ligue 1 de disposer chacun d'une équipe de cette catégorie. Condition sine qua non pour bénéficier de la subvention de la Fédération congolaise de football.

C'est un projet porteur dont la réussite passera par le respect de l'âge des joueurs. Les clubs tireront avantage d'une telle politique qui constitue une réelle opportunité de formation des jeunes, creuset de l'élite de demain. Car au lieu de viser les performances sur le court terme, ils privilégieraient plutôt le développement sur le long terme.

Les équipes doivent jouer pleinement leur rôle en mettant en place les mécanismes d'organisation sains. Le règlement intérieur de la compétition prévoit des sanctions pour lutter contre les falsifications qui tirent le football vers le bas. Pour assurer un bel avenir à cette compétition, les organisateurs doivent mener les enquêtes jusqu'au bout. En dehors d'une simple inspection visuelle, la lumière sur les cas suspects devrait être faite par la vérification des pièces d'état civil dans les différentes mairies ou un test IRM le cas échéant.

Si cette rigueur est appliquée, le football congolais sortira gagnant de cette expérience. Il aura enfin son propre fichier à partir duquel, il pourra surveiller les progrès de ces jeunes. Investir dans le football des jeunes permettra à la fois d'élever le niveau et de constituer des équipes nationales compétitives.

Aux jeunes de s'approprier cette vision. Ils ont certes du talent mais la compétition qui leur est dédiée fera en sorte qu'ils grandissent en ayant enfin la maturité pour être sélectionnés en équipe nationale.

Les Dépêches de Brazzaville.

DIPLOMATIE

L'ambassadeur du Nigeria accrédité auprès de la CEEAC

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale du Nigeria en République Gabonaise, Raymond U. Brown, a présenté, le 11 avril, ses lettres de créance qui l'accréditent auprès de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), au président de la Commission, Gilberto Da Piedade Verissimo.



Gilberto Da Piedade Verissimo et Raymond U. Brown

La présentation des lettres de créance a été faite en présence des commissaires, conseillers, directeurs, assistants spéciaux et chefs des services de la Commission de la CEEAC et de deux collaborateurs du diplomate nigérian.

Après avoir reçu les lettres de créances, le président de la Commission de la CEEAC a présenté à son hôte l'ensemble de ses collaborateurs présents à la cérémonie. L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo s'est félicité de la décision du Nigeria d'accréditer un ambassadeur auprès de la Commission de la CEEAC, une première a-t-il souligné.

« Raymond U. Brown est le tout premier ambassadeur africain à être accrédité auprès de la Commission de la CEEAC, en dehors

des ambassadeurs des Etats membres de la CEEAC, ce qui dénote de l'intérêt que le Nigeria attache à la coopération avec notre Communauté », a déclaré le président de la Commission de la CEEAC.

Le diplomate nigérian et sa suite ont bénéficié d'une visite guidée de la galerie des photos soigneusement érigée au hall du siège de la CEEAC retraçant le passé et le présent de cette institution sous-régionale.

Raymond U. Brown et le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, se sont ensuite retirés à huis clos pour échanger sur des questions diverses d'actualité régionale et internationale.

Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LISTES ÉLECTORALES

Les commissions administratives s'imprègnent du dispositif d'enrôlement de la force publique

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) a organisé, le 13 avril à Brazzaville, une formation des responsables des commissions administratives de révision des listes électorales (CARLE), en prélude du double scrutin de juillet prochain.

Placée sur le thème « La préparation des élections législatives et locales couplées de juillet 2022 », la formation visait le renforcement des capacités des personnels des CARLE. Elle a concerné, en effet, les membres de treize circonscriptions administratives, venus des neuf arrondissements de Brazzaville et de la commune sans arrondissement de Kintélé, des districts de l'Île Mbamou, d'Igné et de Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool, ainsi que les membres des commissions techniques de la CNEI.

Animée par le président de la CNEI, Henri Bouka, la formation a été axée sur deux communications : les opérations relatives à la révision extraordinaire des listes électorales ; les dispositifs d'enrôlement des membres de la force publique (description des opérations). Le président de la CNEI a, en effet, dans ses com-

munications, insisté sur le rôle que doivent jouer les membres des commissions administratives dans la révision des listes électorales.

Selon lui, les élections sont un moment important dans la vie de la démocratie surtout dans un Etat jeune comme le Congo. Les commissions administratives sont composées des administrateurs-maires ou sous-préfets, des représentants des partis politiques et de la société civile. La CNEI assure le contrôle et le suivi, la direction générale des affaires électorales intervient pour faire la mise en forme de la liste élaborée par les CARLE.

« Si l'opération de collecte est faussée, c'est de votre responsabilité. Vous avez le droit d'exiger du gouvernement qu'il mette à votre disposition tous les moyens nécessaires, vous devez travailler dans les meilleures conditions possibles car la liste

électorale est un document sans lequel il n'y aura point d'élection », a précisé Henri Bouka, soulignant que la CNEI est maître d'ouvrage et les commissions administratives maîtres d'œuvre.

Il a également appelé les commissions administratives à mettre à temps, à la disposition des organisateurs, des listes et les cartes électorales pour recueillir le vote des compatriotes. Insistant sur l'étendue de leur responsabilité en matière électorale, il a rappelé que lorsque le peuple critique les listes électorales comportant des faiblesses, c'est à l'administration qu'il s'en prend. « Naturellement, vous vous cachez derrière la CNEI alors qu'elle ne travaille pas à l'élaboration des listes. Elle assure le contrôle et le suivi, c'est-à-dire s'assurer que toutes les procédures sont respectées. Si on devrait avoir un problème parce que les listes

sont mal élaborées, vous qui siégez dans les commissions en serez les seuls comptables devant la nation. Beaucoup y vont sans se rendre compte de cette responsabilité », a poursuivi Henri Bouka.

S'agissant de la communication relative aux dispositifs d'enrôlement des membres de la force publique, il a rappelé que conformément à l'esprit de la concertation politique d'Owando, il est impossible d'aller aux élections législatives et locales sur la base des listes ayant servi à la dernière élection présidentielle. Car le lien de rattachement pour l'inscription avait été l'appartenance au corps et le lieu de service. Ainsi, pour les

élections de juillet, le domicile a été retenu comme le lieu de rattachement.

« Nous sommes en train de mettre en place la norme pour que le lien de rattachement soit le domicile. Il est évident que si vous habitez à Bacongo et que vous travaillez à Talangaï, vous voterez pour le compte du candidat de Bacongo. Donc, le lien de rattachement n'est plus le même. Nous allons procéder par l'établissement des listes initiales. Dorénavant, ces listes vont exister mais pour ces élections se sera des listes initiales », a annoncé le président de la CNEI.

Parfait Wilfried Douniama

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Des agents éduqués sur le cadre environnemental et social

Prélude à la construction des lignes électriques d'Inoni Falaise puis d'Etsouali, dans le département des Plateaux, des agents d'Energie électrique du Congo (E2C) ont bénéficié, du 11 au 12 avril, d'une session de formation sur le cadre environnemental et social applicable aux projets financés par la Banque mondiale.



Des agents formés/Adiac

Une formation de deux jours, animée par le cabinet DMI-Consultant expert conseils, dans la maîtrise du cadre environnemental et social des projets financés par la banque mondiale, notamment le cas des lignes électriques d'Inoni et Etsouali, a été organisée au profit des agents de l'E2C. Au terme de celle-ci, les bénéficiaires se sont engagés à respecter et appliquer quotidiennement les dix normes environnementales et sociales qui ont été édictées par la Banque mondiale.

« Nous avons durement travaillé durant deux jours avec un volume horaire de seize heures. Là, ils sont capables de respecter et faire respecter les normes environnementales et sociales. Notre structure, DMI-Consultant, est disponible à former les cadres dans l'exercice de leur travail », a expliqué le Dr Daniel Mberi, responsable du cabinet Dmi-Consultant.

Les participants, aguerris en électri-

ont favorablement apprécié les notions dispensées. Ils ont, en effet, découvert des nouvelles connaissances devant leur permettre d'exercer le métier dans le strict respect non seulement de l'environnement mais aussi de la vie des habitants. « Cette formation nous a permis d'acquérir certaines compétences en environnement. Cela nous permettra aussi de mener avec succès les projets de construction des lignes financés par la Banque mondiale. Grâce à cette formation, nous serons prochainement en contact permanent avec la population et cela facilitera sans nul doute notre travail », a expliqué Roland Ockieré, l'un des bénéficiaires de la formation. Ils ont souhaité que la même formation soit organisée à l'endroit des autres agents de la société E2C.

Notons que les participants ont reçu des certificats de fin de formation.

Rude Ngoma

ECOTOURISME

Congo conservation company veut faire du pays une destination privilégiée

La directrice générale de la société Congo conservation company, Sabine Plattner, a affirmé, le 12 avril à Brazzaville, à la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée Hermella Doukaga, lors d'une séance de travail, que son organisation tient à développer l'écotourisme dans le pays afin d'en faire un secteur porteur de croissance et de richesse.



La ministre Hermella Doukaga échangeant avec la délégation de la société CCC/Adiac

Congo conservation company (CCC) œuvre dans la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées d'Odzala-Kokoua, dans le département de la Cuvette Ouest, et dans celle de Nouabalé-Ndoki, dans la Sangha. Nourissant de grandes ambitions dans le développement de l'écotourisme considéré comme l'un des domaines stratégiques de diversification de l'économie, la responsable de CCC est allée exposer sa vision auprès de la tutelle. Elle a saisi l'opportunité pour solliciter l'accompagnement du ministère dans la mise en œuvre de ce projet salué par la ministre du Tourisme et de l'Environnement qui a promis à cette société son soutien multiforme.

« Notre département ministériel a été choisi par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, parmi les secteurs stratégiques de diversification de l'économie. Votre projet est donc le bienvenu, et nous vous rassurons de notre accompagnement dans sa mise en œuvre », a souligné la ministre Destinée Hermella Doukaga.

La nouvelle stratégie de CCC consistera à développer l'écotourisme dans les parcs animaliers d'Odzala et de Nouabalé-Ndoki. L'objectif étant d'attirer le maximum de touristes vers le Congo, en vue d'en faire une meilleure destination touristique et un levier pouvant contribuer à la dynamique économique nationale.

« Je suis venue au Congo de-

puis 2008. Je me suis établie à Mbomo, dans la Cuvette Ouest, où je menais des activités dans le domaine de l'éducation. Après avoir rencontré le ministre de l'Economie forestière de l'époque, Henri Djombo, nous avons orienté nos activités dans l'éco-tourisme en construisant un premier lodge dans le Parc d'Odzala-Kokoua », a expliqué Sabine Plattner.

Compte tenu de son âge avancé, la conservatrice de la biodiversité, de nationalité allemande, a informé la ministre de ce qu'elle s'est retirée de la direction de la structure qu'elle a léguée à sa fille, le Dr Kristina Plattner, qu'elle a présentée à cet effet.

Firmin Oyé

**ACTE N°2022Ü Ü Q 9 /PCT/CC/BP/SP/ DAEATU-CAB
PORTANT INVESTITURE DES CANDIDATS DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2022**

PREND L'ACTE DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1^{er} : Sont investis candidats du Parti Congolais du Travail aux élections législatives de 2022, les camarades dont les noms et prénoms suivent :

1- DEPARTEMENT DU KOUILOU

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MVOUTI 1	MATOMBE Paul	NZINGA Gilbert Aurélien
MVOUTI 2	LOUVOUNOU Alphonse	MBOMBE Viclaire
KAKAMOEKA	MABIALA Alexandre	KOUMBA SAFOU Cheribin Tedi Donatien

2- DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LUMUMBA 1	BON ONAMOYE Cyr Ange	SITA Jean Serge
LUMUMBA 2	BISSOUTA MABOUNDA Devick Aloïse	ONGOLY LOUMINGOU Généviève
MVOU-MVOU 2	TCHIGNOUMBA Paul	MBOUMBA Antoine Magloire
TIE-TIE 1	NKODIA KIND Gaëtan	BANZA BOUKOULOU Hugues
TIE-TIE 2	BAYENDISSA Brice Dimitri	MALONGA NGONGO Eléonore
LOANDJILI 1	MAKOSSO Anatole Collinet	KABAVELE née MPAN Suzanne
LOANDJILI 2	MAMONA Ferdinand	M'BOUMBA MADIELA Philippe Erudit
MONGO-MPOUKOU	KANDO Jean François	IBARA MBENGUE Aurore Eve
NGOYO	BANIAKINA Antoine	TOMBET KENDE Brigitte
DISTRICT DE TCHIAMBA NZASSI	MAKOSSO Christian Ernest	TATY Costodes Joachim

3- DEPARTEMENT DU NIARI

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MOSSENDO 1	NDOUNA François	BIRANGUI Aloïse
MOSSENDO 2	TSOUMOU Yves	NGOMA Isidore Séraphin
BANDA	KOUMBA Yacine	BALENDE Jean Claude Alain
MOUTAMBA	LALISSINI BIKINDOU Justice Jerslin	PAMBOU Yves Patrick
YAYA	OUOSSO Emile	GAVET Juste Bernardin
DIVENIE	NKOUKA née MAGANGA YOGO Marianne	NZOUNINI DITADI Benjamin
NYANGA	DOUKAGA Destinée Hermella	MOUYAMA Kanth
LOUVAKOU	MAVOUNGOU Jean Aimé	MOUANDE-BATANGOUNA Bienvenu
LONDELA-KAYES	NGOUALA Antoine	NDOMBOLO POUNA Joseph
KIMONGO	GUIMBI Michel	YOUNDOUKA Jean Remy
MAKABANA	MABIALA Pierre	NTSAMBA Logan

4- DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
NKAYI 2	DILOU-NGOMA Samuel	MANKOU Aimé Vincent
MADINGOU COMMUNE	NDIKI MAMPAKA Christophe	MOUANDE Donatien
MFOUATI	MABOUNDOU Rigobert	NZOMONO Macaire
BOKO-SONGHO	MBANZOULOU Eugène	KOFFI Michel Gaspard
KAYES	KOUKA Jean	MANDOUNOU Eugène
KINGOUE	SIBALY Jean	LOUAMBA Idriss Alain

MABOMBO	KALLA Marcel	MATOUTI Albert
MADINGOU DISTRICT	NGABELET Auguste	KIMENE Brice
MOUYONDZI	MIKOLO Jacqueline Lydia	MOUMBOUNGUI née MILANDOU Julienne
TSIAKI	BATI Benoit	NKAYA Blanchard
YAMBA	NGOMA MBOUKOU Ulrich	NZOOUSSI NGOUAMA Honorine

5- DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIBITI COMMUNE	MOUNGALA Thierry Lézin	MPOUOMO Albert
ZANAGA	MBANI Marcel	BANVI NGOUBILI Pateme Arsène
MAYEYE	MOUHOUMOUNOU David Benoit	MAMPEME Jena Félix

6- DEPARTEMENT DU POOL

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
KINKALA COMMUNE	NDEBEKA BIYENGUI Edwige	KIFOUA Didelph Micème
KINTELE COMMUNE	MENSAH Stella SASSOU-N'GUESSO	MFIRA Pascal
BOKO	KOULOUMBOU Marie-Jeanne	FOUAKAFOUENI Guy Arsène
MINDOULI 1	MOUGANY Adelaïde	BAZOKOTO KABA Paulin
MINDOULI 2	KINZENZE Charles	KIESSE Gaston Firmin
KINDAMBA	MVOUBA Isidore	NGOUYOU Martin
IGNIE	ENKO MBALAWA Ernest Vianne	LABI MEBOU Thimotée
VINDZA	MBAMA Nazaire	NSIKABAKA Prospère

LOUINGUI	NAKOULOZONZILA Patrice	KADI Alain Hebert
KIMBA	MOUMBA Raoul	NDOULOU Marie Madeleine
LOUMO	MATONDO Rosalie	MADZOKO LOUSILAHOU Paul Florent

7- DEPARTEMENT DES PLATEAUX

CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ABALA	MBOSSA Joseph	EBARA Fidèle
DJAMBALA COMMUNE	NGOONIMBA Josué Rodrigue	NKOUNKOU LI Norbert
MAKOTIMPOKO	ONDZE NGAMBOLO Bernadette	KANGA Philippe
MBON	GANTSELE Alphonse	EBVABALI Victor
MPOUYA	MBOULOU Raymond Zéphirin	ANDAMOUI Raphaël
LEKANA	NTSIBA NGOULOUBI Melly Florent	MIERE Dany Ephadan
ALLEMBE	IBOMBO Jean Pierre	OSSEBI Jean Christian
ONGOGNI	MOUNDELE NGOLO EHOUROSSIA Yves Fortuné	MBOLA Jean
OLLOMBO 1	ITOUA Bruno Jean Richard	BOSSA Fidèle
OLLOMBO 2	NGATSE Ludovic	KIBA Jean Paul
GAMBOMA 1	NGOUELONDELE Hugues	ETOU Paul Carroff
GAMBOMA 2	OBAM ONDON Antoine Bienaimé	OTHOUD Célestine Céliase
NGO	TONI Abram	GAEKOU LIELIGA Michelange

8- DEPARTEMENT DE LA CUVETTE		
CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
OWANDO COMMUNE	OWASSA YAUCKA Joël Abel	IBARA Jean
OYO COMMUNE	SASSOU-N'GUESSO Denis Christel	YOKA Justin
BOUNDJI	GOKANA Denis Auguste Marie	LEKOUNDZOU TSATSA AVANKE
LOUKOLELA	MOKEMO Zacharie	ENGONDZO Brigida Jumaël
MAKOUA	AYESSA Firmin	YEKA Frédéric
MOSSAKA 1	OTOKA Oscar	BOKAMBISSA Prudent
MOSSAKA 2	MOBONDZO ENDZONGA Marien	LEKAKA Nadège Carole
NGOKO	AMBETO Blaise	OKONDZA Jean Frédéric
TCHIKAPIKA	BOUYA Jean Jacques	EYOBELE Gracia Desmet Dorel
OWANDO DISTRICT	ONDONGO Gilbert	BONGO-SAMBY IBOMBO Louise
BOKOMA	BOKOUMAKA Gabriel	MAFIMBA BOUYA Jean Raoul
9- DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST		
CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
EWO COMMUNE	BININGA Aimé Ange Wilfrid	MFALI Mathurin
MBAMA	SOUDAN NONAULT Arlette	NDOMBA Casimir
OKOYO	OTSALEYOUA Saturnin	OBAYA Paul
MBOMO	OPIMBAT Léon Alfred	OKAHO LANGAMOYI Pierre

EPENA 1	TONO Marie Louise	MBALA Edith Dhiamis
EPENA 2	MAKASSELA Ewakou Herdy	MOUNDONGUE Chimène Victoire
ENYELLE	DJOMBO Henri	BANZANI Sabin Rigobert
12- DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE		
CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MAKELEKELE 3	MOUANGASSA Princesse Gaétane Line	TAMBA TAMBA BILONGO Justine
POTO-POTO 1	BOKILO Rick Gérard	KOMBOTEDOUA Habib Thierry
POTO-POTO 2	OPIMBAT née MBOUNDZA MOKE EBOTIKAMBI Charlotte	MOUANZA BOUEYA Nicole Viviane
POTO-POTO 3	GASSACKY'S Ferréol Constant Patrick	MPIKA MAMPASSI René
MOUNGALI 2	INGANI Inès Nefer Bertille	DAMBA NGOLO Octave
OUEENZE 2	ILLOYE GOUYA Daniel	KABA-MBOKO Prince Michrist
OUEENZE 3	OYO EMBOUNOU Romarick Jules Junior	OKEMBA Pity Nathalie Sylvie
OUEENZE 4	GOUAMBA Ninon Pachel	GANKI OBAMI Amour
TALANGAI 1	NIANGA Blandine	MBAMA Norbert
TALANGAI 3	OBAMBI Pierre	ETOUA Claver David
TALANGAI 4	ELENGA Faustin	BALEKALEKOU Nazaire
TALANGAI 5	LEMBOUMBA IKIA SASSOU N'GUESSO Claudia	LENGA Isidore
MFILOU-NGAMABA 2	BANTSIMBA Dieudonné	KOSSA Joseph

KELLE	HOBIE Thierry	EDJO Jean Robert
ETOUMBI	NGANFOUOMO Charles	OMVOULET Francis Pepin
EWO DISTRICT	ENGOUALI Bernard	ELENA Jean Marie
10- DEPARTEMENT DE LA SANGHA		
CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
OUESSO 1	NDINGA MAKANDA Accel Arnaud	EZOUNA Laure Jérémie
OUESSO 2	MOTTOM MAMONI Léonidas Carrel	ALONTSAMI Raymond
POKOLA	MBOUMA Albert	MOBANDZO Jean Roger Bosco
MOKEKO	OPENDZOBE Fulgence	NANDIZO Rock Brice
PIKOUNDA	CHISSO Adelaïde Ruffine	MITEMA Juscard Bienvenu
SEMBE	MAGUessa EBOME Ghislain Thierry	KOULA MIKIELEKO Fleury Edgar
SOUANKE	ZONIABA AYIMESSONE Henri	BEH Jean Claude
NGBALA	MEDOUZEL Serges	YONGO KOUSSOU Emer
KABO	OKOUENI Michel	KIMBEMBE Bienvenu
11- DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA		
CIRCONSCRIPTIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
IMPFONDO COMMUNE	MOKA Alain	MANGUELET Marie Solange
IMPFONDO DISTRICT	DOLAMA Euphrasie Virginie	LIKOKO Wicliiff Chanford
BOUANELA	SEKO Hyppolite	DANGUIME Martial
DONGOU	GONDZIA Guy Patrick	YAKO Christophe
BETOU	SABAYE Fernand	LIKEKELE Emmanuel
LIRANGA	KANGA Jean Bruno	ETONDI Jean Désis


DJIRI 1	TIELE GAMBIA OLOU Antoinette	OLANDZOBO Gervais
DJIRI 2	NGAMBILI IBAM Bersol Exaucé	NOUMAZALAYI Linda Ambroise
DISTRICT DE L'ILE MBAMOU	GAYAMA Ahissou Esther	BONGO LONGUELE Elisabeth Solange

Article 2 : Un Acte additionnel complètera la liste des candidats investis du Parti Congolais du Travail aux élections législatives de 2022


Article 3 : Le présent Acte sera enregistré, publié au journal du Parti et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 13 AVR 2022


Le Secrétaire Général
du Parti Congolais du Travail,


Pierre MOUSSA

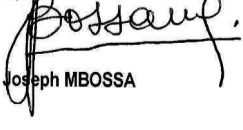
Le Secrétaire à l'Organisation,
et à la Mobilisation,


Gabriel ONDONGO

Le Secrétaire à l'Administration,


Hyacinthe ONGOTTO

Le Secrétaire aux Affaires
Electorales, à l'Administration
du Territoire et l'Urbanisme,


Joseph MBOSSA

FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

Quinze lauréats de la bourse du Redisse IV ont quitté Brazzaville pour Kinshasa

Des candidats bénéficiant de la bourse de formation complémentaire pour l'inscription à l'Ecole de santé publique (ENSP) de Kinshasa, sélectionnés par le ministère en charge de la Santé, à travers l'unité de coordination du projet régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse IV) sont partis le 12 avril pour Kinshasa, en République démocratique du Congo, où ils vont passer deux ans d'études en santé publique.

Prélude à leur départ, les bénéficiaires du stage ont été reçus par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence du coordinateur du Redisse, le Dr Jean Pierre Elenga. Il leur a prodigué des conseils et donné des informations utiles au voyage. Circonscrivant l'événement, le ministre les a félicités pour avoir été sélectionnés parmi tant d'autres afin de subir cette formation. « *Votre mission est d'apprendre et de ramener une qualification. Je pense qu'il est prévu des formations pratiques et des stages. Certains vont se dérouler ici à Brazzaville, pour la plupart d'ailleurs. Kinshasa est une ville très animée, alors faites attention, votre mission n'est pas d'aller apprendre à danser ou à chanter. Si par malheur, il nous est rapporté qu'il y a des stagiaires qui se font remarquer par l'indiscipline, ils seront tout simplement retirés* », a prévenu Gilbert Mokoki. Le coordinateur du Redisse IV, le Dr Jean Pierre Okandzé,



Les bénéficiaires de la formation accompagnés du ministre de la Santé et du coordinateur du projet DR

a précisé que cette formation complémentaire est sanctionnée par un master en santé publique, avec trois finalités différentes : santé communautaire, santé environnementale et épidémiologie d'intervention aussi bien la gestion de laboratoire. Il a indiqué que le programme des enseignements s'étend sur une période de dix-huit mois

dont douze de cours théoriques, deux de stage sur le terrain et quatre pour la collecte des données en vue de la rédaction d'un mémoire de master. L'admission à l'école étant conditionnée par un test de sélection, l'unité de gestion du projet Redisse IV a ainsi lancé un appel à candidatures et mis en place une commission supervisée par

le Dr Jean Médard Kankou, directeur de l'Epidémiologie et de la lutte contre la maladie. Le projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, dans la cadre de sa quatrième phase, vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au ni-

veau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus.

En rappel, ce projet est financé par la Banque mondiale et assure la formation initiale et continue du personnel de santé publique dans le cadre de sa composante 3. A ce propos, il est au fil des années déploré que la formation traditionnelle de base des professionnels de santé publique du Congo n'est pas adaptée et n'accorde que peu d'importance à la résolution des problèmes de santé de la communauté. Pour espérer redresser cette tendance, le Redisse IV a signé une convention de partenariat avec l'Ecole nationale de santé publique de Kinshasa en vue d'assurer une formation complémentaire spécialisée. Le but poursuivi ici est de faire acquérir aux cadres congolais des compétences dans les domaines du savoir-faire et du savoir être en santé publique.

Guillaume Ondze

SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations plaident pour la continuation des activités du PCPA-Congo

Le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA)-Congo a tenu, du 12 au 13 avril à Brazzaville, son assemblée plénière locale de clôture sur fond de plaidoyer pour la continuation des activités avec les mêmes acteurs.

Les délégués des cinquante-deux organisations de la société civile participant à l'assemblée plénière ont dressé le bilan des activités réalisées et relevé les difficultés rencontrées. Ils ont témoigné sur les formations interdépartementales et les projets de renforcement des capacités ainsi que sur la méthode de l'approche par les droits.

La restitution en plénière et les débats ont également concerné le bilan dans les territoires ainsi que le bilan du dialogue avec les collectivités locales et les plans d'actions des dynamiques collectives. « *Nous étions alors convaincus du rôle capital de ce programme et son effet d'entraînement pour une société civile congolaise forte et capable de faire entendre sa voix. Avec plus de cent vingt membres aujourd'hui et associant les pouvoirs publics congolais, ce programme est plus qu'un succès* », a indiqué Blanchard Ngouala, co-président du comité de pilotage.

La France, l'Agence française de



Les membres du PCPA-Congo, Aimé Blaise Nitoumbi, Léa Tardieu et Blanchard Ngouala/Adiac

développement, l'Union européenne et le Comité français pour la solidarité internationale ont travaillé avec le PCPA-Congo qui est engagé, depuis plus de douze ans, à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

« *Nous sommes très convaincus du rôle du PCPA pour une société*

civile forte et capable de faire entendre sa voix. Ce programme est plus qu'une réussite que nous félicitons. Aujourd'hui, il est important de capitaliser cette réussite », s'est exprimé Léa Tardieu, chargée de mission société civile à l'ambassade de France au Congo. Dans sa phase pilote (2008-2010)

et dans les villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, le PCPA a renforcé l'expertise des organisations de la société civile et ouvert des espaces de dialogues avec les pouvoirs publics. Par ailleurs, sa phase II a connu une situation financière critique à cause du non-verse-

ment de la contrepartie de l'Etat congolais. Son budget a accusé un déficit de trois cent millions de francs CFA.

Alors que le programme est en phase de clôture, ses membres souhaitent capitaliser ses acquis et trouver la forme que prendra la structure d'après afin de favoriser leur autonomisation.

« *Ces projets réalisés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, du développement rural et agricole, de la résilience face à la vulnérabilité de nos concitoyens, des droits humains, de l'éducation, de la formation de l'insertion socio-professionnelle et de la santé ont permis sans aucun doute de créer une dynamique collective d'agir ensemble pour sortir de la précarité une frange de la population congolaise* », a reconnu Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général, ordonnateur national suppléant du Fonds européen de développement. Il a plaidé également pour la capitalisation des acquis de ce programme.

Fortuné Ibara

LECTURE PUBLIQUE

Un don de livres au lycée d'enseignement général de Ngo

Après les lycées Savorngan-de-Brazza et Marie-Javouhey à Brazzaville, de Mouyondzi, Madingou et Loutété dans le département de la Bouenza en 2021, puis celui de Saint Alphonso au début de cette année, le tour est revenu au lycée de Ngo, dans le département des Plateaux, de recevoir 87 livres intitulés « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo, don de la Cène littéraire Congo.



Les élèves et responsables du lycée après la communication de l'écrivain-poète Prosper Bassaboukila/DR

Au terme de la réception des ouvrages, le proviseur du lycée de Ngo, Emmanuel Débi, qui avait à ses côtés le directeur des études ainsi que le chef de département de français, a invité les responsables de la Cène littéraire Congo à revenir à Ngo. « Nous sommes très heureux de recevoir la Cène littéraire et vous demandons de continuer à descendre dans notre lycée. Car, il nous faut une jeunesse construite », a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la Cène littéraire au Congo, Tristell Mouanda Moussoki, s'est dit heureux d'offrir des ouvrages au lycée de Ngo. « La Cène littéraire participe à la construction d'un Congo meilleur. Et c'est ce que nous faisons. La Cène littéraire au Congo vous offre 87 livres intitulés « Reste avec moi »

d'Ayobami Adébayo, qui coûte 5 000 FCFA l'unité mais qui vous sont donnés gratuitement. Ceci pour permettre d'aimer la lecture. Ayez l'amour de la lecture très chers élèves. La réussite est au goût de l'effort. Quant à la Cène littéraire au Congo, nous allons continuer à vous accompagner », a-t-il promis.

Accompagnant le président de la Cène littéraire-Congo, l'écrivain-poète, Prosper Bassaboukila, a saisi cette opportunité pour résumer l'ouvrage « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo. Il a fait l'approche stylistique de ce livre, l'analyse narratologique et du champ littéraire africain ainsi que les limites des traditions africaines. Pour lui, le roman Ayobami Adébayo est féministe et intimiste, d'une écriture fine et réaliste. Cependant, la thématique

de l'amour constitue « une actualité éternelle », pour reprendre ce concept du poète algérien, Jean Sénac. L'homme avec grand « H » est essentiellement amour. Amour de soi, amour de l'autre mais aussi amour des autres donc altérité.

Au fil des 317 pages, a-t-il poursuivi, l'auteur y distille les éléments de sa tradition, celle des peuples d'une nation forte à la culture bien vivante et vivace à savoir la République fédérale du Nigeria. « Reste avec moi » est donc une fiction qui offre des axes de réflexion sur le plan anthroposocial et ethno social pour une compréhension critique objective. C'est dans cet élan que Jennifer Makumbi écrit : « Adébayo est une conteuse exceptionnelle ».

Ce roman relate l'histoire truculente d'amour d'un jeune couple. En effet, ce couple paisible qui

connaît des problèmes de conception voit sa quiétude basculer, le jour où la famille décide d'annoncer à l'héroïne l'existence d'une seconde épouse. Cette annonce tout azimut pour Yéjide est un arrangement entre son époux, sa famille et sa belle-famille. De cette situation quasi anodine, découlera plusieurs autres kafkaïennes. La rivée de cette rivale emmène Yéjide dans une course effrénée vers la conception, ce qui, d'ailleurs, occasionnera une idylle entre elle et son beau-frère et engendrera comme conséquence la naissance d'enfants malades. La maladie et les lourds secrets (l'infécondité, l'infidélité) sonneront le glas de ce couple.

Pour lui, au-delà de la férie narrative et du désenchantement amoureux, « Reste avec moi » d'Ayobami Adébayo est un roman

authentique, car ancré dans les traditions africaines... Ce roman, a indiqué Prosper Bassaboukila, met en lumière de façon majeure deux maux, à savoir la thématique de la maladie à travers l'anémie falciforme ou drépanocytose qui est une maladie considérée comme mystique dans certains coins et recoins du continent et l'étude thématique de la tradition qui a permis de mettre à nu quelques limites qui participent à la régression de l'essor des sociétés ou elles sont appliquées. « Reste avec moi » met en scène la double dialectique de la tradition aux prises à la modernité. Mais ce roman est surtout un témoignage pour l'ensemble des femmes anonymes qui affrontent tous les jours ce genre de situation avec amour et tendresse.

Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

« Dragage confidentiel » de Maha Lee Cassy

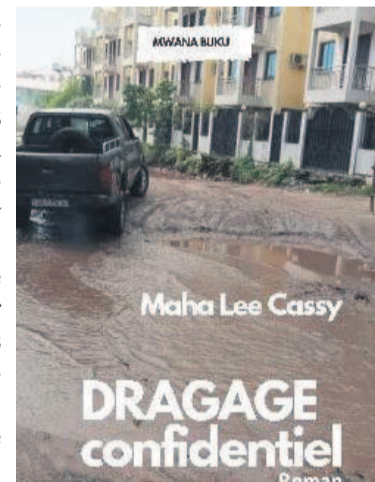
L'ouvrage, édité en feuilleton aux Editions plus, décrit les réalités du quartier Dragage, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, de sa création à aujourd'hui.

Le roman d'une cinquantaine de pages relate l'histoire d'une femme qui disparaît mystiquement sans que personne ne s'inquiète, certains disant qu'elle est partie faire l'aventure en Europe abandonnant ses deux adolescents qu'elle a élevés toute seule, Iloy et Ebola.

Sa disparition laisse les enfants dans le désarroi, l'un d'eux est allé voler pour satisfaire sa petite sœur. Ces derniers se livrent à eux-mêmes dans ce quartier où chacun est dans la précarité, où la misère est présente, personne ne voulant s'en occuper. Heureusement, Koko, une femme de bonne volonté, a récupéré les deux enfants.

L'histoire du quartier Dragage s'inspire de la réalité. En tant que quelqu'un qui a passé toute son enfance dans ce quartier, l'écrivain pense qu'il n'y a pas eu de changement, les problèmes sociaux, éducatifs, ... sont restés les mêmes. C'est un quartier défavorisé sur tous les plans, sale et abandonné à lui-même. Bien qu'il y ait à certains endroits des logements construits à l'étranger, en face il y a des gens qui vivent dans des tentes, des rues et avenues mal entretenues. Le quartier n'a pas évolué depuis des années en dépit des promesses faites par des politiques car une fois élus, disparaissent. Ecrivain poète et éditeur, Maha Lee Cassy est chef d'entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies. Il est le promoteur du festival La saison des lettres congolaises, directeur général des Editions plus. Lauréat du grand prix poésie RATP et deux fois finaliste du prix Fetkann-Maryse Condé, il est auteur de plusieurs publications. « Dragage confidentiel » est son sixième livre paru en février 2022.

Rosalie Bindika



FINANCE

Le président de la BAD vend le potentiel de l'Afrique aux Emirati

En visite de trois jours aux Emirats arabes unis (EAU), le président de la Banque investisseurs stratégiques dans le continent.

La visite du président de la BAD (Banque africaine de développement), Akinwumi Adesina, à Abu Dhabi et à Dubaï, s'est déroulée parallèlement au sommet mondial des gouvernements et comprenait une série d'engagements. Elle aura permis d'explorer des partenariats potentiels pour des investissements stratégiques en Afrique entre la BAD et les EAU, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture et de la production alimentaire. Les discussions entre le vice-Premier ministre, Son Altesse Sheikh Maktoum Bin Mohammed Al Maktoum et le patron de la BAD ont porté sur le potentiel africain et le succès des EAU. « L'Afrique peut tirer beaucoup de choses du succès remarquable des Emirats arabes unis. Ce que les Emirats ont réalisé, en utilisant leurs ressources, leur dynamisme et leur détermination pour faire du pays ce qu'il est aujourd'hui, est très impressionnant. Nous souhaitons vivement que les Emirats

arabes unis deviennent un partenaire d'investissement encore plus apprécié et plus important en Afrique », a déclaré le président de la BAD.

Le ministre d'Etat chargé des Affaires africaines, Sheikh Shakhboub, a évoqué la volonté des EAU d'aider les pays africains à diversifier leurs économies, de fournir un soutien à valeur ajoutée aux Pme, d'explorer les possibilités d'investissement dans le logement social et de mettre en relation les jeunes entreprises fintech africaines avec les innovations qui leur permettraient de se développer et de prospérer sur le continent. Un protocole d'accord pour une collaboration plus étroite, a été signé entre le président de la BAD et le directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, Mohammed Saif Al Suwaidi. « Nous considérons la Banque africaine de développement comme le think tank du continent. Nous pensons que l'Afrique est la prochaine frontière

de croissance du monde et nous ne voulons pas manquer cela », a-t-il souligné.

Akinwumi Adesina et le sultan Bin Sulayen, PDG de Dubai Ports World, le plus grand opérateur portuaire du monde, avec 78 terminaux maritimes dans plus de 60 pays, ont eu des discussions sur la coopération en matière d'investissement qui permettrait de relier les ports aux énergies renouvelables et aux centres industriels, y compris la production alimentaire et l'agroalimentaire. Le patron de la BAD a souligné le potentiel inexploité du continent dans plusieurs secteurs, la connaissance inégale qu'à la banque du développement et du paysage de l'investissement en Afrique, ainsi que les instruments de gestion des risques des institutions. Il a invité les principaux dirigeants et institutions à participer à la prochaine édition de l'Africa Investment Forum, la principale plateforme d'investissement du continent, en novembre 2022.

Noël Ndong

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo

Contacts : 06 661 47 77 / 05 588 42 39

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel offre des forfaits exceptionnels avec des bonus à plus de 100%

Le réseau des smartphones vient de mettre à la disposition de ses abonnés et de la population des forfaits dénommés Oklmxtra version No limit, avec des forfaits appels vers tous les réseaux, 125% de bonus sur les forfaits internet et offres internet domestiques illimitées. Il est désormais possible de transformer les recharges crédit en Airtel money. Ces nouveaux produits ont été présentés à la presse, le 8 avril à Brazzaville, par les responsables de la société de téléphonie mobile.



Les forfaits Oklmxtra No limit, appels et internet, peuvent être activés par crédit ou Airtel money. La mise sur le marché de ces nouveaux produits exceptionnels, d'après le directeur marketing à Airtel, Aphile Baboka, marque le retour de la société de téléphonie, ainsi traduit « Airtel to zongui na terrain », pour proposer de meilleurs services à la population congolaise.

Depuis le 24 novembre 2021, Airtel a opéré une transformation du marché national par l'ouverture des forfaits appels d'Airtel à tous les réseaux aux mêmes prix. À seulement 100 FCFA, le client bénéficie de six minutes d'appels, dont 50% vers Airtel et 50% pour tous les réseaux. Le réseau a également gonflé son volume internet pour permettre aux abonnés de bénéficier davantage de la qualité de ce réseau 4G ; internet mobile au Congo étant égal à Airtel.

C'est dans la continuité des offres exceptionnelles que le réseau des smartphones a lancé, le 24 mars dernier, les offres « Oklmxtra no limit » :

- en donnant la liberté à ses abonnés d'utiliser leurs minutes appels à leur guise et d'optimiser leurs budgets ;
- l'internet étant devenu un outil majeur pour les vieux, les adultes et surtout pour les jeunes, Airtel a donné 125% de bonus sur tous les forfaits un jour et trois jours, autrement dit les forfaits week-end VSD et spéciaux ;
- de l'internet illimité avec les offres domestiques.

« Toutes ces offres s'appuient sur une infrastructure de distribution totalement transformée qu'est Airtel money. À Pointe-Noire et Brazzaville, nous avons érigé au niveau des carrefours des minis conteneurs pour accueillir nos clients et densifier la présence d'Airtel money sur le terrain. C'est ainsi

que nous avons innové avec « Sap-Sap ya mbongo », permettant de transformer les recharges crédit en Airtel money », a assuré Aphile Baboka.

Le réseau Airtel contribue à l'inclusion finan-

le directeur général d'Airtel money.

En mettant sur le marché congolais ses meilleurs services, Airtel se positionne comme le réseau le plus proche de la population principalement des jeunes congolais. La société de



cière en République du Congo, en instaurant la seule poche pour le cash et le crédit, ainsi que la possibilité de faire des transactions de compte bancaire vers Airtel money et inversement. « Cette transformation est aussi possible chez nos revendeurs qui n'ont plus besoin de deux poches dans leur téléphone, ils ont une seule poche pour la recharge de crédit et le Airtel money. Pour cela, nous avons ouvert plusieurs kiosques, rendu disponibles les produits (la monnaie virtuelle et le cash) et l'accès à la sim », a informé Lénine Mbiyé,

téléphonie mobile dispose d'un programme emploi-diplômé destiné à accompagner l'insertion professionnelle des jeunes titulaires d'un bac+2, en partenariat avec le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage. Ce programme a déjà permis de former à ce jour 165 jeunes dans différents métiers. « C'est un programme que nous allons pérenniser, puisque nous continuons de recevoir de nouvelles demandes », a indiqué la directrice des Ressources humaines, Nives Ornella Malanda.

ARRÊT SUR IMAGE

de-Kiede
Kiede-Kiede



Happy to learn a lot on Kiede Kiede Universe.
I will be back for initiation

(Signature)

Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Paul Kagamé ont visité, le 12 avril 2022, le Musée Kiébé Kiébé Ngol'odoua à Oyo, dans le département de la Cuvette .



COSUMAF
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libreville, le 13 avril 2022

Existence et utilisation d'un compte frauduleux LinkedIn au nom du Président de la COSUMAF

La COSUMAF a découvert l'existence d'un compte au nom de son Président sur le réseau social professionnel LinkedIn. L'utilisateur de ce compte frauduleux en fait un usage insidieux pour arnaquer et extorquer des fonds auprès du public.

Le Président de la COSUMAF et ses services n'ont pas ouvert un compte LinkedIn à l'intitulé « NAGOUM YAMASSOUM, Président chez Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, Libreville, Gabon ». De fait, le Président de la COSUMAF, l'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM n'a ouvert et n'entretient aucun compte sur les principaux réseaux sociaux en ligne communément utilisés.

La COSUMAF a pris les mesures usuelles auprès du Service client du réseau social LinkedIn pour faire cesser cette imposture et recommande au public de ne donner aucune suite à toute sollicitation ou démarche faite à travers ce compte en contrepartie ou non d'une demande ou d'une extorsion de sommes d'argent.

L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM

(Signature)
Président

À PROPOS DE LA COSUMAF

CONTACT PRESSE
f.bimogo@cosumaf.org
(+241) 074218955

La COSUMAF, Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, organe communautaire créé dans le cadre de l'Union Monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) est l'autorité de tutelle et de contrôle du marché financier de la CEMAC. Ce marché concerne tous produits et transactions de placement et services financiers non bancaires offerts au public ou mis à la disposition des opérateurs économiques et faisant appel public à l'épargne, ainsi que toutes personnes publiques ou privées en charge de la bonne exécution desdites transactions. La COSUMAF veille ainsi à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et autres instruments financiers, à l'information des investisseurs, au bon fonctionnement du marché.



RELANCE APPEL D'OFFRES 22_RFGS_170494

Objet	RECRUTEMENT DE TROIS ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DISPOSANT DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES PERSONNES VULNERABLES AYANT RENCONTREES DES OBSTACLES LIES AUX DROITS HUMAINS ET AU GENRE ENTRAVANT L'ACCES AUX SERVICES.
Date de l'appel d'offres	10 mars 2022
Date de relance de l'appel d'offre	14 avril 2022
Date de clôture prorogée	22 avril 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_170494

Introduction

Le Congo bénéficie d'une subvention du Fonds mondial pour la riposte à la pandémie COVID-19, pour la période 2021-2023 dont Catholic Relief Services (CRS) est l'un des principaux bénéficiaires. Les principaux axes prioritaires à développer dans cette subvention sont les suivantes :

- Interventions de lutte et d'endigement du COVID-19 ;
- Mesures d'atténuation des risques liés au COVID-19 pour les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- Renforcement accru des aspects essentiels des systèmes de santé et des systèmes de riposte communautaires.

Le dernier axe prévoit plusieurs interventions prioritaires parmi lesquelles figurent la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) et la prise en charge holistique des cas ; les réponses aux obstacles liés aux droits humains et au genre entravant l'accès aux services. Le choix de ces interventions part du constat qu'il existe très peu d'évidences sur les VBG et obstacles liés aux droits humains dans le contexte de la COVID-19. Cela est sans nul doute du fait qu'il n'existe pas encore un système de suivi des VBG et des obstacles aux droits en général dans le pays.

Pour répondre à ce besoin et afin de mettre en évidence les interventions évoquées plus haut, la subvention C19RM prévoit la mise en œuvre des activités ci-après :

- Appuyer la mise en place d'une permanence dans les 3 centres communautaires de prise en charge psychosociale des personnes vulnérables ayant rencontré des obstacles liés aux droits humains et genre entravant l'accès aux services ;
- Appuyer le fonctionnement de la permanence des 03 sites communautaires.

Cependant pour favoriser l'égalité et l'équité dans le choix des organisations communautaires (ONG/Associations) devant abriter ces activités, il est prévu de recruter au niveau de chacune des localités (Brazzaville, Pointe Noire, Ouesso) une association nationale légalement constituée disposant d'une expérience dans l'accompagnement psychosocial des personnes vulnérables (confrontées aux obstacles liés aux droits humains et à l'accès aux services) et ceux victimes des VBG.

Documents administratifs à fournir

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Pays de CRS ;
- Copies des documents juridiques (Statuts, règlement intérieur, document d'agrément du centre, Copies du NIU) en cours de validité ;
- Plan de localisation du centre dans les 2 ou 3 localités, dans le cas d'un/des centre(s) déjà existant ;
- Rapports d'activités (programmatique et financier) 2020/2021.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

NÉCROLOGIE



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d'informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle Jeudi K, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°68 rue Bandas Poto-Poto (au croisement avec l'avenue Marien-Ngouabi).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

16 avril 2021- 16 avril 2022



Cela fait un an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens monsieur Paud Joseph Rock.

A l'occasion de cette triste anniversaire, nous prions à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les enfants du défunt remercient toute la famille, amis et connaissance pour toute assistance morale, matérielle et multiforme depuis la disparition d leur père.

Une messe sera dite à l'occasion de cette anniversaire ce samedi 16 avril 2022 en l'église Sainte marie de Ouenzé à partir de 18h00 et le dimanche 17/04/2022 à partir de 10h00

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Les détourneurs des deniers publics toujours dans le viseur

Pour sa cinquième journée d'échange citoyen, l'Inspection générale des finances (IGF) a ciblé les professionnels des médias dont elle a appelé à s'approprier sa lutte, menée tambours battants contre la corruption en République démocratique du Congo.

La rencontre qui a eu lieu le 12 avril dernier dans les installations de l'IGF a viré à une séance académique avec, à la clé, un flux d'informations en rapport avec son rôle et son fonctionnement. L'objectif poursuivi était d'outiller les journalistes afin qu'ils jouent effectivement leur rôle de censeurs de la société en usant de leur quatrième pouvoir vis-à-vis des détourneurs des deniers publics.

Entouré à la tribune par le coordonnateur Herman Iyeleza Kebe Kenza et par son adjoint Victor Batubenga Pandamadi, le chef de service, Jules Alingete, n'a pas eu sa langue dans la poche. Partout où les intérêts financiers de l'Etat sont en jeu, l'IGF - en tant que bras séculier de la vision du chef de l'Etat en matière de lutte contre l'impunité -, est omniprésente. Tel est le crédo du patron de l'IGF dont l'avènement à la tête de cet organe de contrôle aura fait tache d'huile en termes de révolution dans l'approche des investigations sur le terrain.

Non seulement qu'il a haussé le niveau de contrôle en s'attachant aux vrais gestionnaires, ou mieux, aux membres du gouvernement, aux mandataires publics ainsi qu'aux gouverneurs, en lieu et place des pauvres comptables et directeurs financiers assujettis à leurs caprices, Jules Alingete a aussi poussé l'outrecuidance jusqu'à déférer devant la justice des auteurs des faits de détournement. Pour la première fois dans l'histoire de l'IGF, a-t-il indiqué, des prédateurs ont été débusqués des entreprises publiques (une trentaine) et placés sous les verrous en l'espace d'une année.

Fin de la cacophonie financière

De quoi devoir une fière chandelle à ce fils-maison qui, par ailleurs, n'a pas manqué de révéler la qualité d'officier de policier judiciaire que revêtent les inspecteurs des finances dans l'exercice de leurs fonctions dès lors qu'ils dépendent du procureur général de la République.

En effet, a-t-il soutenu, ces derniers sont habilités à enclencher une procédure judiciaire lorsqu'ils découvrent des faits de mégestion répréhensibles au regard du Code pénal congolais dans le chef des gestionnaires. De l'indépendance de son organe qui, depuis 2009, relève de l'autorité directe du chef de l'Etat, Jules Alingete estime que cette situation était dictée par le souci d'efficacité. Dans le même temps, il a loué le travail abattu par l'IGF sous son management. « Nous avons beaucoup bataillé pour mettre fin à la cacophonie constatée dans la gestion des finances publiques parfois au péril de notre vie », a déclaré en substance l'inspecteur en chef, évoquant au passage le paiement en procédure d'urgence lequel a fait perdre au Trésor public des fonds énormes.

Autant l'IGF a mis fin à cette tare, autant elle s'est impliquée dans le rapatriement des devises d'exportation qui passaient pour la chasse gardée des opérateurs

miniers véreux et inciviques. Et d'ajouter que l'IGF a contribué à la désactivation des cartes visas connectées au Compte général du Trésor dont se prélassaient les membres de l'ancien régime. Cerise sur le gâteau, les finances publiques ont atteint depuis 2021 des seuils insoupçonnés de 450 000 dollars américains par mois à son niveau maximal, soit des recettes supplémentaires de l'ordre de 150 000 dollars par mois. Un record.

Vivement le contrôle concomitant

En termes de stratégies pour sortir le Congo de l'ancrage de la corruption, Jules Alingete a évoqué, entre autres, le rajeunissement du corps d'inspecteurs des finances dont l'effectif est passé à deux cent vingt-cinq, la restructuration de l'IGF et son adaptation à la donne actuelle des finances publiques.

Quant au mode de contrôle dont se prévaut l'IGF au regard de l'environnement socioéconomique congolais marqué par

le syndrome de la corruption, Jules Alingete s'est prononcé en faveur d'un contrôle concomitant matérialisé par la présence récurrente des patrouilles financières déployées à des endroits bien ciblés. A la Banque centrale, au Compte général du trésor, dans plusieurs entreprises et établissements publics, les équipes de l'IGF sont présentes et ont un œil regardant sur les entrées et décaissements des fonds publics. Cette façon de faire a permis le démantèlement des réseaux maffieux tout en évitant au pays la grogne sociale résultant des arriérés accumulés de salaire sans justification. Enfin, Jules Alingete a exhorté la corporation journalistique à s'approprier la lutte de l'IGF contre les antivaleurs en relayant notamment les résultats de ses conclusions tout en préservant la présomption d'innocence, quitte à aiguiller la réprobation sociale vis-à-vis des détourneurs des deniers publics.

Alain Diasso

CENTRAFRIQUE

Arrestation d'un ancien porte-parole des rebelles Séléka

Le colonel Christian Djouma Narkoyo, ancien porte-parole du mouvement rebelle Séléka, a été interpellé par la police le 9 avril à la frontière camerounaise.

L'ancien porte-parole du mouvement rebelle Séléka a été interpellé au cours d'une patrouille de routine à Béloko, dans la Nana-Mambéré, localité située près de la frontière avec le Cameroun et à l'ouest de la Centrafrique. Il pourrait, dans les prochains jours, être transféré devant la Cour pénale internationale ou la Cour pénale spéciale pour crime de guerre et crime contre l'humanité.

Le colonel Christian Djouma Narkoyo, également ancien directeur général de la gendarmerie centrafricaine, fut le porte-parole de la Séléka lors de son offensive sur Bangui en mars 2013.

Sous la commande du colonel Narkoyo, les combattants de la Séléka avaient occupé le pouvoir à Bangui quelques mois après avoir chassé le président François Bozizé en mars 2013 en le remplaçant par Michel Djotodia. La Centrafrique traverse une violente crise politique depuis que les groupes d'autodéfense Anti-balaka ont chassé la Seleka et mené des représailles systématiques à l'ouest du pays.

Yvette Reine Nzaba

ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les notables du Kongo central soutiennent le ministre des Hydrocarbures

L'entretien à bâtons rompus du ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, avec les notabilités du Kongo central, a tourné autour des questions liées tant à l'action gouvernementale qu'aux remous sur sa personne.

Didier Budimbu a mis sur la table les difficultés, les pressions, les tentatives de corruption qui ont émaillé son action. Et dans ce registre, il a sollicité le soutien des notables du Kongo central ainsi que leur accompagnement dans le lancement d'appel d'offres des seize blocs pétroliers et trois gaziers qui sont une première dans ce secteur et qui fera sans nul doute engranger des fonds considérables à la République.

Abordant l'affaire des dix millions de dollars américains octroyés au territoire de Muanda pour son développement, une première dans les annales depuis le début de l'exploitation du pétrole dans cette partie du pays, il a fait savoir aux notables que c'est lui même qui avait sollicité l'implication et l'accompagnement de l'Inspection générale des finances pour que ces fonds soient gérés en toute orthodoxie, afin que les projets retenus par le comité de gestion soient exécutés dans la transparence et pour le plus grand bien de tous les habitants de Muanda.

Quant à la prétendue pénurie de carburant, le ministre des Hydrocarbures a abordé la question en donnant des assurances qu'il n'y avait



Didier Budimbu avec les notables nekongo/DR

point rupture de stocks des produits pétroliers, tout ayant été fait à son niveau pour que la République ne soit pas négativement impactée à la suite de l'électrochoc en lien avec la guerre russo-ukrainienne.

A propos des remous sur sa personne, Didier Budimbu a coupé court en faisant usage de la maxime « Qui veut noyer son chien l'accuse de rage », assurant ses interlocuteurs qu'il n'en était rien. Il a indiqué que c'est sûrement les

actes qu'il pose qui ne sont pas du goût de ses détracteurs qui engendrent finalement des attaques personnelles dont il est la cible. A la base, la réappropriation de deux blocs pétroliers que détenait l'homme d'affaires Dan Getler.

Cependant il s'observe, sur le terrain, une réelle spéculation entretenue à dessein par certains gestionnaires de stations-service. Mais que toutes les mesures prises pour mettre un terme aux files

d'attente dans les stations-service sortiront leurs effets dans les 72 heures. Visiblement rassurés par la position du ministre Didier Budimbu, les notables l'ont fait savoir par l'entremise de deux d'entre eux. Prenant la parole au nom de tous, Eva Mwakassa et le ministre honoraire Jolino Makelele ont donné la preuve de leur satisfecit et du soutien sans faille qu'ils ont dit pouvoir lui apporter.

Blandine Lusimana

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(AMES)

AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB)

1. Contexte et objet

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet intitulé « Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) ».

Dans ce cadre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique compte utiliser une partie de ces fonds en vue d'effectuer les dépenses relatives à la construction du Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB).

L'objet du présent avis de pré-qualification est de présélectionner des entrepreneurs disposant des capacités nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

2. Dossier de pré-qualification et informations supplémentaires

Les candidats intéressés peuvent télécharger le dossier de pré-qualification sur le site de l'AFD « <https://afd.dgmarket.com/> ».

En cas de besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : bureaux du projet AMES, situés 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes ; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail suivantes : justine.martin@exper-

tisefrance.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr ou par téléphone aux numéros suivants : +242 04 455 64 01 / 06 641 06 64.

3. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé à l'adresse ci-après : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, dans les bureaux du projet AMES au plus tard le 03 Juin 2022 à 12h00mn (heures locales GMT) et devra porter la mention suivante « Avis de pré-qualification – fourniture et installation du matériel et des équipements des laboratoires et de la halle technologique du CMVB ».

4. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts le 07 Juin 2022 à 10h00mn (heures locales GMT), dans les bureaux du projet AMES.

Les candidats resteront engagés par leur dossier de pré-qualification pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis de pré-qualification.

Le Point focal Projet AMES

Jocelyne DHELLOT



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

BOXE

La RDC remporte le championnat d'Afrique de la zone 3

La République démocratique du Congo (RDC) a occupé la première place au nombre de médailles glanées au championnat d'Afrique de boxe de la zone 3 organisé au studio Mama Angebi de la Radiotélévisio nationale du Congo, à Kinshasa.

Le championnat d'Afrique de boxe de la zone 3, organisé du 4 au 10 avril, s'est achevé par une large domination de la RDC. Six pays ont pris part à cette compétition, notamment le Kenya, le Cameroun, l'Île Maurice, le Congo Brazzaville, la Guinée équatoriale et naturellement le pays hôte, le Congo Kinshasa. Les Léopards boxe ont au total rafflé trente-huit médailles dont treize en or, treize en argent et douze en bronze.

Le Kenya a occupé la deuxième position avec dix-sept médailles dont six en or, cinq en argent et six en bronze, devant le Cameroun avec sept médailles dont cinq en or, une en argent et une en bronze. L'Île Maurice a été classée quatrième avec quatre médailles dont une en or et trois en bronze, devant le Congo Brazzaville avec douze médailles dont six en argent et six autres en bronze. La Guinée équatoriale n'a remporté qu'une médaille en bronze.

Chez les dames, Nyembo Gisèle de la RDC s'est imposée face à sa compatriote Clark Tambwe dans la catégorie de 50 kg, Nkelani Balawa a battu

Jaelle Essele du Congo Brazzaville dans la catégorie de 52 kg, et Zalia Munga de la RDC a dominé sa compatriote Emma Merveille dans la catégorie de 54 kg. Marcelat Sakobi de la RDC a eu raison de sa compatriote Lusamba Marie dans la catégorie de 57 kg.

Tshamala Jocelyne de la RDC a battu Ayoma Stacy du Kenya dans la catégorie de 60 kg. Notons aussi les victoires

d'Everline Akinyi du Kenya sur Kokolo Lembe de la RDC chez les dames de 66 kg, de Clotilde Essiane du Cameroun sur Lorna Kusa du Kenya dans la catégorie de 70 kg, et enfin celle d'Elisabeth Andiego du Kenya sur Malewu Tekasala de la RDC.

En finale chez les hommes, Bungo Moloko de la RDC a été battu par Shaffi Hassan du Kenya dans la catégorie de



54 kg. Njau Samuel du Kenya s'est imposé face à Bilongo Massala du Congo Brazzaville dans la catégorie de 57 kg, Ilunga Muswaswa a perdu face à Onana Ngah du Cameroun dans la catégorie de 67 kg. David Tshama, qui fut l'un des représentants de la RDC aux derniers Jeux Olympiques de Tokyo, devient champion d'Afrique de la zone 3 après sa victoire sur son compatriote

Kalala Bulaba dans la catégorie de 75 kg.

Pita Kabeji de la RDC a été battu par Fotouo Totap du Cameroun dans la catégorie de 80 kg, Mukwasa Emu de la RDC a battu son compatriote Joshua Kazadi dans la catégorie de 92 kg. Et Yegnong Maxime du Cameroun a eu raison de Bokala Umaga de la RDC dans la catégorie de plus de 92 kg.

Martin Engimo

Landry Matete « Balo » champion d'Afrique zone 3

Le pugiliste congolais, Landry Matete Kankonde «Balo», a remporté son premier titre africain des lourds légers du championnat d'Afrique de la zone 3 à l'issue du tournoi organisé à Kinshasa.

Quadruple champion du Congo, Landry Matete Kankonde « Balo » est devenu, le 8 avril à Kinshasa, le champion d'Afrique de boxe de la zone 3 chez les messieurs de 86 Kg. En finale de cette catégorie, il a terrassé le Congolais de Brazzaville Mouaka Moukala par TKO dès la première minute du combat. Juste aux premiers contacts, le capitaine des Léopards boxe qui se fait appeler « The Punisher », « l'attaquant du ciel », « Balo », « Mobundi Molongi » ou encore « Massasi na maboko » a asséné à son adversaire deux directs qui l'ont mis au sol pour ne plus reprendre le combat. Avant de terrasser son adversaire brazzavillois, il a précédemment dominé le Mauricien Emmanuel Antalika. Landry Matete Kankonde s'adjuge donc la médaille d'or de la zone 3 du sport en Afrique, son premier titre international après ses quatre sacres nationaux chez les mi-lourds et les lourds légers, et les trois titres d'affilée de champion de la ville de Kinshasa.

« C'est un plaisir pour moi, vu que la saison dernière,



j'avais décroché la médaille de bronze et je n'étais pas du tout satisfait. Je m'étais fixé des objectifs pour cette saison parmi lesquels gagner la médaille d'or à ce championnat d'Afrique de la zone 3 qui se

déroulait une deuxième fois à Kinshasa. Et la charge de capitaine de l'équipe nationale, les Léopards, pesant sur mes épaules, je devrais offrir un joli cadeau au pays. C'est donc cette médaille d'or gagnée de

la plus belle de manière, un KO en onze secondes. Cela a fait plaisir à tout le monde et je suis fier de moi. La prochaine étape, c'est le championnat d'Afrique, afin de faire encore mieux », a confié le champion

en exclusivité au quotidien « Le Courrier de Kinshasa ».

Dans d'autres finales disputées le même jour, l'on note la défaite chez les dames de 63 kg de Raisa Djofa de la République démocratique du Congo (RDC) face à Theresia Wanjiru du Kenya, la victoire chez les dames de 75 kg de Mave Kyangebeni de la RDC sur Elisabeth Akinyi du Kenya, le succès de Kanjinga de la RDC sur sa compatriote Fila Eyenga chez les dames de 82 kg, et celle de Wayala Nsimba de la RDC sur Francel Moussiessé du Congo Brazzaville chez les messieurs 48 kg.

Kalombo Bakora de la RDC s'est incliné en finale des messieurs de 51 kg devant David Karanja du Kenya, et Kitangila wa Kitangila a été battu par Alain Sangué du Cameroun chez les 60 kg. Et chez les hommes de 63,5 kg, Louis Colin Louis de l'Île Maurice s'est imposé face à Ater Odhiambo du Kenya. Steve Kulenguluka de la RDC a gagné la médaille d'or chez les hommes de 71 kg après sa victoire sur Mengue Ayissi du Cameroun.

M.E.

INTERVIEW

Paul Put : « Gabriel Charpentier, Senna Miangué et Jordi Mboula sont d'accord pour venir en juin »

De passage en Europe après le stage des Diables rouges à Antalya, le sélectionneur national nous a accordé un entretien téléphonique. S'il regrette de n'avoir jamais pu compter sur un groupe au complet, Paul Put assume son bilan à mi-parcours et reste optimiste quant à ses objectifs.



Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Bonjour M. Put. Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous nous donner votre position sur votre candidature supposée au poste de sélectionneur du Burkina, évoquée par certains sites internet dédiés au football africain ?

Paul Put (P.P) : Je peux dire que je n'ai pas postulé au Burkina. Je sais que mon nom a été cité lors du match amical Belgique-Burkina, puisque j'avais emmené les Etalons en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2013. Mais j'ai signé ici pour deux ans en 2021 avec l'objectif de qualifier le Congo pour la CAN 2023 et c'est la seule chose qui m'intéresse aujourd'hui.

L.D.B : Venons donc à l'objet de notre entretien. Quel bilan tirez-vous du stage des Diables rouges à Antalya ?

P.P : Je suis satisfait du travail effectué par les joueurs et de la progression du groupe durant le séjour. En revanche, je déplore les blessures de Gaius et Thievy (Ndlr : Makouta et Bifouma) puis le départ anticipé de Baudry et Missilou. Une fois de plus, je n'ai pas pu avoir le groupe au complet, ce qui m'empêche de mettre en place mon projet. Je sais qu'il y a de la déception autour des résultats des deux matches, mais le travail fourni par le groupe lors des entraînements a été de qualité.

L.D.B : Deux matches, deux systèmes, deux visages différents mais deux défaites. Votre analyse ?

P.P : Lors des matches des éliminatoires du Mondial 2022, nous avons rarement eu la possession, alors qu'à Antalya, avec mes dirigeants, nous avons constaté que l'équipe avait su dominer le jeu, avec 70 ou 75 % de possession de balle et beaucoup d'occasions. Ce sont des éléments positifs sur lesquels s'appuyer. Avec plus de réussite offensive, l'issue des matches aurait été différente. J'espère que nos attaquants vont jouer davantage dans leurs clubs pour avoir le regain de confiance et d'efficacité nécessaire.

L.D.B : Globalement, le secteur défensif a paru fébrile sur les deux matches (cinq buts encaissés), y compris lorsqu'en première période, la ligne offensive et le milieu bloquaient bien la Sierra Leone. Comment expliquez-vous cette déficience ?

P.P : Déjà, lors des éliminatoires, à cause des blessures et des suspensions, nous n'avons jamais pu aligner la même défense (Ndlr : six compositions différentes, douze joueurs utilisés). A Antalya, il a fallu bricoler avec Missilou puis Rozan au poste de latéral droit, qui n'est pas leur meilleur poste. Dans l'axe, Francis Nzaba a disputé son premier match chez les A et a montré

de bonnes choses. Bidounga faisait ses débuts au niveau international. Finalement, Mazikou était le mieux installé à son poste, avec seulement quatre sélections d'ancienneté. Je ne cherche pas d'excuse, mais forcément, les absences de Mayembo, Tsouka ou Mbemba, blessés, ont eu une influence sur les résultats.

L.D.B : Malgré ces absences, vous n'avez pas fait jouer Morgan Poaty sur l'ensemble des deux matches. Dans le secteur offensif, Bassouamina n'a presque pas joué non plus. Pourquoi ?

P.P : Les stages de préparation permettent de faire progresser le groupe, mais aussi de jauger les joueurs, surtout les nouveaux : leur niveau et aussi leur caractère, la faculté d'intégration dans le groupe. A partir de ces paramètres, c'est le rôle de l'entraîneur de savoir si un joueur doit entrer ou non, s'il est prêt ou pas. Ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eu la volonté de bien faire, mais parfois ce n'est pas le moment. A l'inverse, j'ai eu le sentiment que Francis Nzaba était prêt, donc il a joué contre la Sierra Leone. J'ai mon idée sur la situation des uns et des autres, je vais continuer à suivre leur évolution en club et peut-être joueront-ils la prochaine fois.

L.D.B : Beka Beka, Mouyokolo, Massengo, Charpentier, Locko, Mboula, Miangué, Matsima, Botaka, Mampassi sont des joueurs sélectionnables par le Congo. Les connaissez-vous et suivez-vous ces profils ?

P.P : Je suis en contact avec ces joueurs depuis plusieurs mois. Ce n'est pas simple, il faut parler avec l'agent, avec le papa, avec la maman. Certains misent plus sur la France que sur le Congo, donc il faut leur expliquer que ça sera compliqué avec les Bleus, qu'au Congo, ils auront l'occasion de connaître le haut niveau, de jouer une CAN. D'autres ne sont jamais venus au Congo, ne connaissent pas le pays de leurs parents. Mais il y a des dossiers mieux avancés, comme celui de Charpentier (Ndlr : Gabriel, l'attaquant de Frosinone en Série B italienne) qui m'a dit qu'il était prêt à venir en juin. Mboula (Ndlr : Jordi, attaquant d'Estoril au Portugal) et Senna Miangué (Ndlr : défenseur du Cercle de Bruges) sont aussi ok pour venir en juin.

L.D.B : Comment fonctionnez-vous avec la distance puisque vous êtes basé au Congo ?

P.P : Il ne se passe pas une semaine sans que j'échange avec les joueurs, par téléphone, par message, ce qui prend du temps, car j'ai une liste de 45 joueurs. Nous les suivons aussi avec le logiciel Instat (Ndlr : site payant de scouting et de base de données), ce qui permet de voir les matches de chacun, de savoir

qui joue, qui est blessé, qui est en forme. L'idéal est de pouvoir se déplacer pour voir chaque joueur, mais ce n'est pas le même budget. Moi, si on me donne les moyens, je sais que ce sera optimum pour aller rencontrer les joueurs et les convaincre, peut-être aussi avec la présence de mes dirigeants, comme cela a été le cas dans les fédérations des pays que j'ai entraînés auparavant.

L.D.B : Avant votre nomination, la cellule de détection, qui faisait le lien entre les binationaux et la Fédération, a connu des changements et semble depuis moins efficace. Etes-vous satisfait de son rendement ?

P.P : Ce que je peux dire, c'est que c'est moi qui suis parvenu à faire revenir un garçon comme Dylan Saint-Louis, dont le dernier match remontait à 2019. Il avait fait un bon match contre le Sénégal à l'aller et je suis très satisfait de son stage à Antalya.

L.D.B : Comment fonctionne votre collaboration avec Francis N'Ganga « team manager » ?

P.P : Je pense que la nomination de Francis N'Ganga est une bonne chose pour le Congo : il a un vécu comme joueur international et a fait une belle carrière en clubs. Il connaît le foot et les joueurs. Comme il est basé à Paris, c'est un bon relais pour moi auprès des joueurs en Europe. On échange beaucoup ensemble. C'est un nouveau poste pour lui. Il lui reste des choses à apprendre, il doit réussir à changer sa relation avec le vestiaire, surtout qu'il a joué avec certains d'entre eux. Il est à la fois professionnel et ambitieux et je suis satisfait de notre relation.

L.D.B : Qu'avez-vous pensé du retour de Bifouma, même si ce fut court à cause de sa blessure ?

P.P : C'est évidemment un argument offensif important pour l'équipe. Bifouma, avec lequel je me suis mis en contact dès mon arrivée au Congo, apporte un plus techniquement. Il fallait qu'il retrouve un club, c'est chose faite. Maintenant, il doit retrouver du rythme, il a deux mois pour le faire.

L.D.B : Lors de ce stage, vous avez surpris avec le positionnement d'Ibara, qui a été l'un des meilleurs joueurs sur les deux matches ?

P.P : C'est tout sauf un hasard. Avec le staff, on a vu qu'il jouait sur l'aile en Inde et qu'il a marqué des buts en partant de cette position. Je pense qu'il a les qualités de vitesse et de dribble pour ce poste et il a, d'ailleurs, fait deux très bons matches. Je voulais aussi voir Béni dans l'axe, mais comme nos lignes offensives ont joué haut, il a manqué d'espace. Les matches de préparation servent à tenter des combinaisons différentes.

L.D.B : En 2015, la sélection pouvait s'appuyer sur l'ossature de l'AC Léopards, qui dominait le football congolais et rayonnait sur la scène continentale. Ce n'est plus le cas actuellement, Otoho, comment y remédier ?

P.P : Je pense qu'il faut revoir la formule du championnat national : on ne peut pas arrêter de jouer pendant six mois (Ndlr : entre le 5 juillet, dernière journée du championnat 2021 et le 11 décembre, première journée de l'édition 2022). Il faut davantage de matches, peut-être en ajoutant des équipes, mais vingt-huit journées, ce n'est pas assez. Je sais que ce n'est pas facile pour les clubs, mais on doit vraiment y parvenir, avec le soutien des sponsors. Dans les pays où je suis passé, les entreprises de communication soutenaient le championnat local. Cela permettra aux clubs de se renforcer en qualité. En tous cas, je compte beaucoup sur les joueurs locaux pour enrichir le groupe.

L.D.B : Dans sept semaines, le Congo débutera les éliminatoires comptant pour la CAN 2023. Avez-vous en tête l'équipe que vous voudriez aligner au coup d'envoi ?

P.P : En fait, je l'ai en tête depuis plusieurs mois, mais je n'ai jamais pu l'essayer à cause des absences diverses. Ce sont les aléas du foot, mais j'aurais aimé avoir l'occasion d'aligner une ossature de sept ou huit joueurs pour mettre en place cette équipe et développer les automatismes. J'aimerais aussi que le groupe soit assez étoffé pour établir une concurrence, pour que les joueurs se sentent obligés d'en faire un peu plus à chaque fois. Là encore, les blessures, les suspensions, les absences... Mais oui, j'ai une équipe en tête qui pourra réussir ces éliminatoires et se qualifier à la CAN 2023.

L.D.B : Lors de la dernière CAN des équipes comme la Gambie ou le Malawi ont performé sans avoir un réservoir humain plus important que celui du Congo. Pourquoi cela fonctionne ailleurs ?

P.P : Je connais bien le cas de la Gambie, puisque j'ai entraîné l'équipe A entre 2008 et 2011 et que j'ai gagné la CAN 2009 avec les U17. Ils ont des joueurs de qualité, mais surtout les entraîneurs ont souvent le temps de mettre en place leur travail (Ndlr : le Belge Tom Saintfiet est en poste depuis 2018). Leur stabilité est un atout indéniable.

L.D.B : Vos arguments sont audibles, mais les gens qui lisent cet entretien sont en droit de se dire : le bilan de Paul Put est de trois défaites et trois nuls dans la campagne éliminatoires, une victoire en trois matches amicaux, mais il nous dit que c'est la faute à pas de

chance. N'avez-vous pas commis des erreurs ? Ne fallait-il pas davantage renouveler ce groupe, qui ressemble beaucoup à celui de Valdo puis Ngatsono ?

P.P : C'est une question légitime. Et sûrement qu'avec un peu plus de concurrence, certains joueurs seraient menacés. Après, si l'on sort un joueur du groupe, c'est pour apporter un bonus. C'est comme pour les remplacements en cours de match, il faut que ce soit pour bonifier, pas changer pour changer. Donc je ne cherche pas d'excuse et je sais que mon bilan n'est pas suffisant. Mais je sais que l'équipe progresse.

Il faut être honnête, par rapport à l'équipe qui a fait la CAN 2015, on manque de piliers comme pouvaient l'être Oniangue et Ndinga. L'équipe manque d'expérience et de maturité, d'ailleurs l'âge moyen de l'équipe est de 23 ans, alors qu'il tourne entre 27 et 29 chez les douze quarts de finalistes de la dernière CAN. Donc on reconstruit cette équipe avec des joueurs plus jeunes et ça nécessite du temps et de la patience.

L.D.B : Dans votre métier plus qu'ailleurs, le temps est un luxe...

P.P : Oui, je le sais. Pourtant c'est nécessaire, surtout lorsque l'on travaille avec les joueurs issus du championnat, avec lesquels il faut parfois revoir la base. Il faut du travail, de la patience et de la passion à chaque séance. J'ai toujours demandé à mes joueurs, partout où je suis passé, de se surpasser, de faire encore plus, encore mieux, même avec des stars comme Naby Keita de Liverpool. C'est ce que je fais avec le Congo et je sens que les joueurs adhèrent, qu'ils ont envie de progresser. Ça ne paye pas encore en match, mais ça viendra. Et seuls les résultats valideront notre travail.

L.D.B : Lorsque l'on effectue des recherches à votre sujet sur internet, on trouve beaucoup plus d'articles ayant trait à vos déboires judiciaires qu'à votre parcours de finaliste de la CAN 2013. Etes-vous blessé par cela ?

P.P : Oui, c'est blessant et surtout injuste, car j'ai été blanchi par la Fifa et par le TAS et personne ne le dit. C'est la Guinée qui a été condamnée à me verser une indemnité de rupture de contrat (Ndlr : on parle d'une somme de 270 000 euros à verser par la Fégafoot). Pour ce qui est de la Belgique, je n'ai jamais été suspendu par la Fifa, donc pourquoi voudrait-on m'empêcher de travailler ? Donc je suis blanchi à 100%, mais personne ne l'a écrit.

Propos recueillis par Camille Delourme

CONGO
à
PARIS
CONNECTER LA DIASPORA AUX CONGO

5ÈME ÉDITION

SALON SOCIO-ÉCONOMIQUE
& CULTUREL CONGOLAIS

16 & 17 AVRIL
2022

ESPACE CHARENTON PARIS
327 Rue de Charenton, 75012 Paris



TONGA MBOKA

CONSTRUIRE LE PAYS

- Congo, poumon de la planète -



@congonaparis contact@congonaparis.com

INDUSTRIE

Le parc industriel de Maloukou concédé au Rwanda

Le parc industriel et commercial de Maloukou à environ 60km au nord-est de Brazzaville a été concédé au fonds d'investissements rwandais Crystal Ventures Ltd. La convention de concession a été signée le 12 avril, à la faveur de la visite d'Etat de 72 heures, qu'a effectuée le président du Rwanda, Paul Kagamé, au Congo.

Construite par la société brésilienne Asperbras, la zone industrielle de Maloukou abrite quelques unités de production des matériaux de construction tels les tuyaux PVC, les tôles galvanisées, les fers à béton, les câbles électriques, les briques en terre cuite.

Le site basé à quelques kilomètres du fleuve Congo va également abriter une unité de montage des tracteurs agricoles. En octobre dernier, les responsables de Crystal Ventures avaient annoncé un financement de 100 millions de dollars en faveur de la zone de Maloukou.

Ces fonds devraient, selon eux, servir à la sécurisation du site, la réhabilitation et la mise en marche des usines existantes, la finalisation des voies d'accès, la

connexion aux réseaux d'eau potable, de fibre optique et d'électricité. Il est également prévu la mise en place d'un port sec, la construction de la cité ouvrière et d'un centre de formation. Crystal Ventures entend aussi y implanter d'autres unités industrielles, dont les produits seront vendus sur le marché national.

Par ailleurs, d'autres accords de coopération ont été signés entre les deux parties lors de la visite du chef de l'Etat rwandais en terre congolaise. Il s'agit par exemple de deux protocoles d'accord dont l'un relatif à la conception, la construction et l'exploitation du port sec de Dolisie par la société Macefield Ventures Congo Holding S.A.S.U ; et l'autre concernant la culture du ricin au Congo par Crystal Ventures.

Christian Brice Elion



Des tuyaux PVC au parc industriel de Maloukou/Adiac

CAN 2023

Le Congo sera fixé sur son sort le 19 avril

Placés dans le chapeau 2, les Diables rouges connaîtront leurs adversaires du groupe, le 19 avril, à l'issue du tirage au sort de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se disputera en juin 2023 en Côte d'Ivoire.

La Confédération africaine de football (CAF) a logé quarante-huit sélections dans les quatre chapeaux, suivant le classement officiel de la Fédération internationale de football association (Fifa) publié le 31 mars 2022. Le tirage au sort placera les équipes engagées dans douze poules de quatre chacune, issues des chapeaux différents. Seuls les deux premiers des onze groupes où n'évolue pas le pays organisateur, seront qualifiés pour la phase finale. Dans le douzième groupe, la Côte d'Ivoire, pays organisateur est qualifié d'office et le dernier ticket dans cette poule se disputera entre les trois autres concurrents.

Le Congo qui n'a plus participé à la CAN, depuis sa dernière participation en 2015, compose le chapeau



La sélection de Paul Put fixés sur son sort le 19 avril/Adiac

2 avec l'Afrique du sud, le Cap-Vert, la Guinée, le Gabon, le Bénin, l'Ouganda, la Zambie, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Kenya et la Sierra Léone. Les Diables rouges partageront le même groupe soit avec le Sénégal, le Maroc, le Nigeria, l'Egypte, la Tunisie, le Cameroun, l'Algérie,

le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana et la République démocratique du Congo logés dans le chapeau 1.

Le chapeau 3 qui regroupe la Namibie, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, le Niger, la Libye, le Mozambique, la Malawi, le Togo, la Zimbabwe, la Gambie, l'Angola

et les Comores. Le chapeau 4 comprend la Tanzanie, la Centrafrique, le Soudan, le Rwanda, le Burundi, l'Ethiopie, l'ESwatini, le Lesotho, le Botswana, le Libéria, le Soudan du sud et le São Tomé-et-Principe.

Lors du tirage, la première boule qui sera tirée du chapeau 4 sera la quatrième

équipe du groupe A. Cette procédure sera répétée pour les autres équipes de ce chapeau, lesquelles seront respectivement les quatrièmes équipes des groupes B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L. La même procédure sera la même pour les chapeaux 3, 2 et 1.

« Si la suspension du Kenya et du Zimbabwe de toute activité footballistique par la Fifa, n'est pas levée deux semaines avant la première journée des éliminatoires, les deux associations seront considérées comme perdantes et éliminées de la compétition. Par conséquent, leurs groupes seront composés de 3 équipes. La première et la deuxième équipe de ces groupes seront qualifiées pour le tournoi final », a-t-on appris.

James Golden Eloué